

PLAN VÉLO

AMÉNAGEMENT DE VOIES VERTES À DONVILLE-LES-BAINS À PARTIR DU LUNDI 11 MAI 2026

L'aménagement des sections de la véloroute littorale inscrite au Réseau Cyclable d'intérêt Départemental, sur la commune de Donville-les-Bains, débutera le lundi 11 mai pour une durée prévisionnelle de 5 semaines (selon météo).

Les travaux portent sur la réfection des revêtements du chemin de la Rafale et de la rue de la Rafale jusqu'au carrefour avec la rue des Chardons Bleus. Ils comprennent également la création d'une structure et d'un revêtement sur le chemin rural de la Falaise, d'une largeur de 2.5 m, entre la rue du Champ de Course et l'église Saint-Clair.

Les revêtements mis en œuvre seront un enrobé rougissant sur le chemin et la rue de la Rafale, et un sable stabilisé sur le chemin rural de la Falaise. La rue de la Falaise sera recalibrée à une largeur de 3 mètres et sera, depuis le carrefour avec la rue des Chardons Bleus jusqu'au chemin de la Rafale, requalifiée en voie verte. La circulation automobile y sera interdite, à l'exception des riverains.

Ce projet permettra la création d'1,3 km de voie dédiées aux mobilités actives, assurant une liaison entre Donville-les-Bains et Bréville-sur-Mer.

Les travaux, d'un montant de 155 000 € sont entièrement financés par le Département dans le cadre de son plan vélo. Ils sont confiés à l'entreprise TP BOUTTE.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, La circulation sera interdite sur le chemin de la rafale, sur une partie de la rue de la rafale et sur le chemin rural de la falaise, y compris pour les cyclistes et les piétons entre le **lundi 11 mai et le lundi 15 juin**.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place